



REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIJOUX

DEPARTEMENT DE L'AIN

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 11
- en exercice :
- qui ont pris part à la délibération : 10

Séance du 16 novembre

L'an deux mil VINGT ET UN à 19 heures 15

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,

Délibération 01247.2021 11.49

s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans

Date de la convocation : 16.11.2021

le lieu habituel de ses séances, la salle des Fêtes sous la présidence de : Martine VIALLET, maire

Date d'affichage : 19.11.2021

Présents : Tous les membres en exercice sauf M. VUILLERMOZ qui a donné pouvoir à J. GRANDCLEMENT

Monsieur Guillaume LEGAY a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'Article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N° 5. 2021 - CHOIX D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACHEVEMENT DU PARKING EXISTANT DE L'ECOLE

Mme le maire expose que, suite à l'orientation exposée au conseil municipal du 23 septembre 2021, consistant à distinguer deux étapes dans la sécurisation du parking de l'école (à savoir, **dans un premier temps**, l'achèvement du parking existant, **dans un deuxième temps**, la création d'un nouveau parking sur le côté de l'école, éloignant ainsi la descente des enfants et des parents de la route départementale et permettant la séparation des flux de voiture et de piétons), la commune a élaboré un cahier des charges pour les travaux de la première phase, intégrant le règlement de consultation, qui a été envoyé à deux entreprises, COLAS et FCBE, le 14 octobre, avec demande de réponse avant le 22 octobre 18 h.

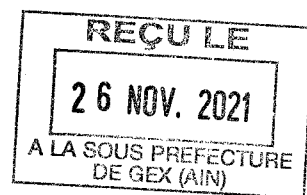
Le choix de limiter la mise en concurrence à ces deux entreprises, qui interviennent régulièrement dans le voisinage, est justifié par le montant peu élevé des travaux à effectuer, conformément aux dispositions légales et jurisprudentielles qui demandent une mise en concurrence adaptée aux enjeux.

Les deux entreprises ont répondu.

Suite à ces réponses, Michaël Vuillermoz, conseiller municipal, a contacté leurs représentants pour leur demander des précisions sur la consistance de leurs propositions.

A l'issue de cette consultation et des contacts ainsi pris, deux devis sont proposés :

- **Celui de Colas, joint**, pour 12 532 €HT (15 038,40 TTC) (nota : après contact avec l'entreprise, au devis présenté de 14 092 € HT, il convenait d'enlever 1 560 € correspondant à une tranchée qui n'est finalement pas nécessaire),
- **Celui de FCBE, joint**, pour 10 260 € HT (12 312 € TTC).



Les deux entreprises fournissent une qualité de prestation comparable.

Toutes deux proposent des travaux au printemps 2022 (l'entreprise COLAS proposait à l'automne 2021 sous réserve des intempéries, FCBE au printemps 2022);
L'impossibilité d'approuver les contrats avant la période d'intempéries hivernales conduit à considérer que les travaux doivent être reportés au printemps.

Le devis FCBE étant le moins cher, Mme le maire propose au conseil de le retenir.

Entendu l'exposé du maire,

Après délibération, à l'unanimité des membres du conseil municipal présents, il est décidé

- d'accepter le devis FCBE entreprise de travaux de voirie établie à SALINS LES BAINS 39110,
- D'arrêter le montant des travaux à 10260€ HT soit 123 12€ TTC (annexé)
- De dire que les crédits seront inscrits au BP 2022
- D'autoriser madame le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10+1 pouvoir VOIX

M. VIALLET. JF. JOLY. P. ECAILLE. E.LEE. MC COUTURIER. D. JULLIARD. C.GROSGURIN. S. JUHEN. J. GRANDCLEMENT. G. LEGAY

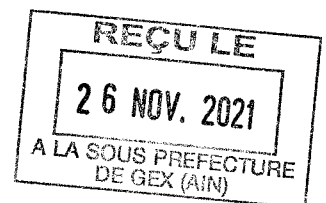
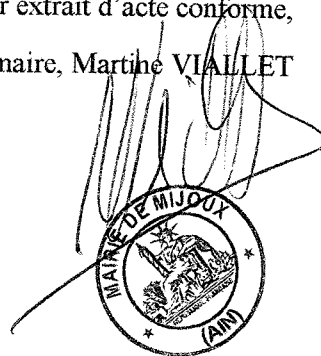
Absent Excusé : Michael VUILLERMOZ a donné pouvoir à Joëlle GRANDCLEMENT

Délibération n° 01247 2021 11 49 675

Fait et délibéré, au jour mois et an sus dits.

Pour extrait d'acte conforme,

Le maire, Martine VIALLET



**Franche Comté Bourgogne Enrobés**

Travaux voirie, enrobés
ZI Les Melincols
39110 - SALINS LES BAINS
Siret : 49750076900029

DEVIS

N° : DEV00002240
Date : 31/10/2021
N° client : C00559
Devis valable jusqu'au
30/12/2021

Email : fcbe@hotmail.fr

MAIRIE DE MIJOUX

rue dame pernette
01410 Mijoux

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
T20	10 260,00 €	20,00%	2 052,00 €

Total HT	10 260,00 €
TVA	2 052,00 €
Total TTC	12 312,00 €

Règlement Chèque
Echéance(s)

Bon pour accord

Date et signature

le 18/11/2021
Martine VIALET, maire

**Coordonnées bancaires**

Nom BPBFC
IBAN FR76 1080 7000 1352 3214 2192 823
BIC CCBPFRPPDJN

Le montant total s'élève à douze mille trois cent douze euros



Franche Comté Bourgogne Enrobés

Travaux voirie, enrobés
ZI Les Melincols
39110 - SALINS LES BAINS
Siret : 49750076900029

DEVIS

N° : DEV00002240
Date : 31/10/2021
N° client : C00559
Devis valable jusqu'au
30/12/2021

Email : fcbe@hotmail.fr

MAIRIE DE MIJOUX
rue dame pernette
01410 Mijoux

Réf. : CHEVASSUS NICOLAS 06 89 82 18 97

PARKING ECOLE

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Fourniture et pose sur béton de bordure béton type P1	40,00	ml	44,50 €	1 780,00 €	20,00%
Terrassement et mise en forme avant enrobé avec apport éventuel de concassé 0/31,5 decharge fournit par la commune	260,00	m2	8,70 €	2 262,00 €	20,00%
Fourniture et application d'enrobé à chaud noir 0/10 calcaire dosé à 140kg/m ²	260,00	m2	20,30 €	5 278,00 €	20,00%
Forniture et pose de regard avec grille 50X50	2,00	Pièce	295,00 €	590,00 €	20,00%
Fourniture et pose en tranchée de tuyaux diamètre 125	10,00	ml	35,00 €	350,00 €	20,00%

ACOMPTE 10% A LA COMMANDE
ACOMPTE 20% AU DEBUT DES TRAVAUX